

# Étudier et travailler, grâce à l'allégement

« J'ai essayé d'étudier pour mon master sans allégement, mais c'était vraiment trop lourd, même en diminuant mon temps de travail. »

LÆTITIA

**60 %** des allégements environ sont demandés parce que l'étudiant a un travail à côté de ses études. C'est la cause numéro 1.

Ils ont un travail, une famille, et ils décident de reprendre des études supérieures. Heureusement, le décret paysage prévoit un allégement. Témoignages.

● Anne SANDRONT

## AVANT DE LIRE

- ◆ Depuis le décret paysage (promulgué en novembre 2013), on ne parle plus des études supérieures en ces termes. On n'est pas forcément en 2<sup>e</sup> bac, on peut suivre des cours du 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et du 3<sup>e</sup> bloc, alors qu'on poursuit sa 2<sup>e</sup> ou sa 3<sup>e</sup> année académique.
- ◆ Pas question de faire n'importe quoi pour autant : le programme annuel d'étude (PAE) est censé faire 60 crédits. Mais parfois, à cause des prérequis nécessaires pour suivre un cours, ou des conflits horaires qui empêchent l'étudiant d'être sur place, on n'arrive pas tout à fait à un programme annuel de 60 crédits pile.
- ◆ L'allégement, c'est plus que cela. Il s'agit d'une dérogation accordée par les autorités académiques à l'obligation générale d'être inscrit à un PAE de 60 crédits, prévue par l'article 151 § 1<sup>er</sup> du décret.
- ◆ C'est un jury - propre au programme, bachelier ou master - qui examine la motivation de l'allégement, et décide de l'accorder ou pas. En cas de refus, l'étudiant a un recours possible auprès du vice-recteur aux affaires étudiantes.

Elle est infirmière en néonatalogie au CHR de Liège, à temps plein, mais aussi étudiante en sciences de la santé publique. Un diplôme qui doit lui permettre d'être chef de salle, cadre, d'enseigner... qui lui ouvre de nouveaux horizons. Lætitia, 39 ans, a passé son examen le 30 mai, le seul de sa session de juin parce qu'elle a décidé d'alléger son programme.

Avant le décret paysage, on parlait d'« étaler » ses études : un terme moins élégant, mais plus proche de la réalité de terrain. L'étudiant qui ne suit pas des études plus light que les autres, mais étale la matière sur plus d'année, en allégeant son programme annuel d'étude (PAE). « *Au début, je n'ai pas choisi d'allégement, explique Lætitia. J'avais juste diminué mon temps de travail en passant à quatre cinquièmes. C'est un master de 120 crédits, et donc la 1<sup>re</sup> année, j'en avais 60 à passer. Les horaires de cours n'étaient pas fixes : parfois le mardi, le jeudi... c'était difficile à concilier avec le métier à pauses.* » Puis, au cours de la session de juin de cette première année, elle décide d'abandonner. C'était trop.

### Travailler et étudier

Passée cette phase de découragement, elle décide à la rentrée académique de retourner à l'université, mais avec un programme

allégé, et un boulot à temps plein car vivant seule, elle doit pouvoir assumer financièrement. La formule fonctionne, et elle termine cette année ses 40 derniers crédits. « *Je dois rendre mon mémoire pour le 16 août et je le défendrai en septembre.* » Son bilan de ces trois années d'études ? « *Le programme était très bordélique, certains cours n'avaient pas d'intérêt pour les fonctions que je peux exercer, et a contrario, je n'ai pas pu suivre certains cours de management et gestion d'équipe alors que j'avais postulé comme chef de salle.* »

La difficulté de joindre le travail et les études, Mélanie connaît. « *Je suis le master HEC en cours du soir. Souvent, les profs oublient qu'on est des adultes, disant "Vous n'avez que ça à faire le week-end..." Mais si, justement, on a beaucoup d'autres choses à faire.* »

A 26 ans, le baccalauréat de Mélanie limitait son évolution professionnelle. C'est cela qui l'a motivée à retourner en cours. Mais ce handicap du bac la poursuit jusqu'à l'unif, où les étudiants qui ont un master peuvent choisir leurs ateliers avant ceux qui n'ont « qu'un » bac. Il y a d'autres petites frustrations : le fait d'avoir des profs réputés ne pas être les meilleurs de la faculté, ou le chauffage, qui se coupe à 18 heures en hiver, alors que les cours ne font que commencer, et il faut garder sa veste pendant les cours pour ne pas se transformer en glaçon.

Mais la fin est proche, « *il me reste l'oral d'anglais, et le mémoire, à rendre pour le 20 août. J'aurai mon master en sciences de gestion.* » Après, une nouvelle carrière, une famille ? Une nouvelle vie, peut-

être. ■

## Adultes-étudiants pas les seuls

Le fait de travailler n'est pas le seul motif d'allègement admis par le jury, même s'il est le plus fréquent dans toutes les universités ; certaines, comme l'ULB et l'ULiège, donnent même des chiffres, de 58,75 % à Bruxelles et 65 % dans la cité ardente.

Les étudiants avec un statut spécifique (sportifs, artistes, entrepreneurs, étudiants handicapés) bénéficient de 12 % des allègements à Liège et 6,4 % à Bruxelles.

Il reste d'autres critères pouvant justifier un allègement : les motifs sociaux (5 % à l'ULiège) et les motifs médicaux (3,6 % à l'ULiège).

## Le cas des étudiants vétérinaires

En principe, l'allègement doit être demandé en début d'année, avant le 31 octobre. Mais en janvier, après la session de Noël, en 1<sup>er</sup> bloc, il est possible de demander un allègement. L'université ne remboursera pas les crédits mis de côté, « *le but, c'est de garantir de réussir le maximum d'examens possible, parce que l'étudiant rencontre des difficultés qu'il n'avait pas anticipées* », explique Annick Castiaux, vice-recteur en charge de la politique de l'enseignement à l'Unamur. « *Cela permet à l'étudiant de sortir de la spirale de l'échec* », ajoute Philippe Parmentier, directeur de l'administration de l'enseignement à l'UCL.

### Les branches avec un concours

En 2015-16, 187 étudiants du 1<sup>er</sup> bloc médecine ont demandé un allègement, ainsi que 47 en dentisterie rien qu'à l'université de Liège. À l'ULB, le total était de 125. L'année suivante, ils étaient 95 en médecine, 31 en dentisterie et 20 en sciences vétérinaires. Le point commun entre les trois branches : c'étaient des études où il y avait un concours en fin de bloc 1. Depuis l'introduction de l'examen d'entrée en médecine et dentisterie, les étudiants vété sont les seuls à continuer avec ce concours.

Or, le problème du concours, c'est qu'on ne peut le présenter

**Choisir l'allègement en 1<sup>er</sup> bloc vété peut parfois optimiser les chances de réussite.**

qu'une seule fois par an, et pendant deux années consécutives. En allégeant leur année, les étudiants vété peuvent accumuler des points, comme dans les jeux vidéo, en obtenant des dispenses. Ils paient l'année suivante au prorata des crédits suivis et ont plus de temps pour se préparer au concours.

Et par rapport au risque de rater trop de fois et de ne plus être finançable en tant qu'étudiant, l'allègement peut être aussi un bon calcul stratégique, car l'année allégée n'est pas prise en compte de la même façon qu'une année complète. ■

**A.S.**

**VITE DIT****Le minimum requis**

On ne peut pas alléger trop loin : il faut suivre un minimum de seize crédits

**Allégée doublement**

L'année allégée l'est au niveau des heures de cours mais aussi au niveau du minerval :

L'étudiant paie au pro rata des crédits suivis. Mais si l'on devait faciliter l'accès aux études allégées, et autoriser davantage d'étudiants à cette formule, ça pourrait poser un problème financier aux universités, selon Marc Lits, prorecteur à l'enseignement de l'UCL : « Les étudiants pourraient se dire

pourquoi payer un minerval plein, je ne paie que ce que je passe ». Mais pour l'école ou l'université, au niveau du dossier administratif, cela représente le même travail pour un étudiant qui paie le prix plein que pour celui qui paie la moitié. Quant à la comptabilité, elle est plus complexe à gérer... »

**Allègement, mais aussi allongement des études**

« Les profils des personnes qui peuvent bénéficier d'un allègement sont bien définis par le décret paysage, et sont soumis pour approbation à un jury, par branche et par année, explique Marc Lits, prorecteur émérite à l'UCL. Il existe cependant un recours possible auprès du vice-recteur aux Affaires étudiantes. »

**Année légère sans allègements**

En théorie, on parle déjà d'allègement dès que le programme de l'année fait moins de 60 crédits. Mais certains étudiants se retrouvent de facto avec moins de 60 crédits, parce qu'ils recommencent partiellement le pre-

mier bloc, ou parce qu'ils sont dans une situation où les casseroles qu'ils traînent (des cours de premier, deuxième, ou troisième bloc de baccalauréat) ne leur permettent pas de boucler un programme à 60 crédits.

De premiers indicateurs montrent que la durée des études a augmenté.

Après quatre ans d'usage, la belle utopie du décret paysage, qui ne voulait plus bloquer un élève pour un ou deux cours ratés, montre ses limites. « L'an prochain, la première cohorte d'étudiants arrivera en fin de cycle. On pourra visualiser si le décret paysage a eu un impact sur la durée des

études, mais au niveau du bachelier, on voit déjà un allongement », dit Annick Castiaux, vice-recteur en charge de la politique de l'enseignement à l'Unamur.

Le directeur de l'administration de l'enseignement, Philippe Parmentier, dit manquer de recul. « Mais le nombre d'étudiants qui se désinscrivent de la session de septembre est énorme. Avoir une ou deux casseroles, ça va. Mais ne pas passer sa seconde session, c'est une occasion ratée, et c'est s'éloigner du souvenir du cours raté en le gardant pour l'année suivante. » C'est un des points dont les recteurs devront parler pour la prochaine refonte, d'ici à la fin de l'année. ■

A.S.

**En chiffres\***

UMons	ULB
243	421
UCL	ULiège
1 145	1 141

\* Nombres d'étudiants qui ont opté pour un allègement durant l'année académique 2016-2017